Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 029-212900799-20260429-D20260429CO-DE

DÉP ARTEMENT DU FINISTERE
COMMUNE DE HENVIC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf du mois d'avril, le Conseil Municipal de la Commune de Henvic s'est réuni en session ordinaire, salle de la mairie, à 18h30, sous la présidence de Madame Anne Lise JACQ, Maire de HENVIC, suivant convocation faite le 13 avril deux mille vingt-six.

Conseillers en exercice : 15 Présents : 15 Votants : 15

Etaient présents : BELLEC Valérie, BOURVEN Jean Charles, BOUSTOULER Christèle, GUYOMARC'H Daniel, IGNACIO Ivan, JACQ Anne-Lise, LEFEBVRE Françoise, LERAN Marie-Christine, LE GOFF Thomas, LE LAY Marion, LESANN Marie Agnès, MARC Xavier, MARREC SEVERE Christelle, MARTIN Denis, MENE Guy,

Absents, excusés :

Secrétaire de séance : LESANN Marie Agnès

1. Vote du Compte Financier Unique -Budget principal de la commune

Monsieur le Maire expose le détail du CFU 2025

Section de fonctionnement : excédent de clôture de 221 037.58 € :

REPORT EXCEDENT 2024 : + 613 591.37 – AFFECTATION SECTION INVESTISSEMENT 350 000 € + INTEGRATION DE RESULTAT PAR OP D'ORDRE BUDGETAIRE 499.16 € => EXCEDENT CUMULE DE 485 128.11 €

DEPENSES	PREVUES : 1 475 541.37 €	REALISEES : 1 045 860.08 €
RECETTES	PREVUES : 1 508 935.37 €	REALISEES : 1 266 897.66 €

Section d'investissement : excédent de clôture de 112 020.92 € :

REPORT DEFICIT 2024 : - 127 042.87 € + INTEGRATION DE RESULTAT PAR OP D'ORDRE BUDGETAIRE 209.38 € => DEFICIT CUMULE DE 14 812.57 €

DEPENSES	PREVUES : 535 551.73 €	REALISEES : 318 633.64 €
RECETTES	PREVUES : 854 697.37 €	REALISEES : 430 654.56 €

Le Maire commente les résultats de clôture du compte financier unique 2025. Le Maire se retire et Guy Mene, conseiller municipal, soumet au vote le compte financier unique.

Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 029-212900799-20260429-D20260429CO-DE

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le CFU 2025 du Budget principal de la commune

Ainsi fait et délibéré le jour mois et an que dessus
Pour extrait conforme
Le Maire, Anne Lise IACOS



Acte rendu exécutoire

après publication du
Et dépôt en Sous Préfecture le